

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1889.

N° 7.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'école pour la vie — Hygiène scolaire: Conseils aux maîtres sur l'attitude à exiger des élèves durant les exercices de la classe—L'enseignement de la lecture—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique.—TRIBUNE LIBRE: Revue des faits scolaires — Revue scientifique. — LECTURE POUR TOUS: La Sœur de charité—Cantique à sainte Cécile—Sur les instants qu'on peut donner aux études — Position géographique de la province de Québec—Economie rurale: Soins à donner aux moutons en hiver — Variétés—Châtiment.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 octobre dernier (1889), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Kamouraska, Sainte-Hélène.—M. Joseph Saint-Pierre, fils de Luc, en remplacement de M. Elzéar Roy.

Comté de Rimouski, Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.—Révd P. J. Saucier, en remplacement du Révd Philippe Sylvain, absent de la municipalité.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Maskinongé, les terrains occupés et appartenant à Pierre Boucher, Paul Bérard, Pierre Giguère, Onésime Boucher, Vic-

tor Brousseau et Honoré Brousseau, et les annexer à celle de Maskinongé, dans le dit comté, pour les fins scolaires; ces terrains font partie de Maskinongé, pour les fins civiles et religieuses, par proclamation du 22 mars dernier.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 19 octobre 1889.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de Saint-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, les quatre premiers lots des sixième et septième rangs du canton de Grantham, et les annexer à la municipalité de Wickham Ouest, dans le même comté, pour les fins scolaires.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de Sainte-Dorothée No 1, dans le comté Laval, les numéros 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, et 117 du cadastre de la paroisse de Sainte-Dorothée et les annexer à la municipalité du Haut de Saint-Martin, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 d'octobre dernier (1889),

De détacher les lots suivants, savoir:

16a, 16b, 18d, dans le 13e rang;
17a, 17b, 17d, dans le 14e rang;
15a, 17a, 18, 19, 20b, 21b, dans le 15e rang;
15, 16, 17, 17a, 18a, dans le 16e rang du canton de Hull, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de Cantley, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Etienne de Chelsea, pour les fins scolaires.